

Parcours de pêche savoyard du ruisseau des Blachères à Saint Rémy de Maurienne

Demandeur : Fédération départementale de pêche – Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Chambre (AAPPMA)

Description du site :

Il s'agit d'un parcours pêche existant, d'une longueur de 1700 m situé sur le ruisseau des blachères au niveau de Saint Rémy de Maurienne.

Ce ruisseau présente une configuration assez rare avec un linéaire relativement plat en fond de vallée alimenté par deux torrents du massif de Belledonne, il présente des eaux fraîches et oxygénées favorables à la truite fario. Le parcours est classé en première catégorie, il accueille également naturellement du Chabot. Des déversements de truite arc-en-ciel sont effectués chaque année pour compléter l'offre de pêche.

Le ruisseau comprend des zones de radier et de petites fosses, ce qui permet une diversité de pratique pêche (pêche à la mouche, au toc, aux leurres).

Le parcours dispose de deux parkings (amont-aval) dont un avec une grande capacité. Un cheminement piéton longe le parcours sur la quasi-totalité de son linéaire ; sur la partie avale, des accès ont été réalisés dans la végétation pour faciliter la progression des pêcheurs.

Ce site est en voie de labellisation « parcours passion » au niveau national et il répond aux critères départementaux des « parcours de pêche savoyards ».

Il n'est pas prévu de nouveaux aménagements hormis du renouvellement de signalétique (panneau d'information générale, et informations le long du parcours).

Public cible et fréquentation :

C'est un parcours qui permet de s'adresser à un large public, du débutant (partie amont) au pêcheur confirmé (partie avale).

Au regard des cartes de pêche prises sur le secteur, le parcours fait partie des parcours bien fréquentés.

La fréquentation est régulière durant toute la période d'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie (mars-septembre), elle est plus faible en période de fonte en avril mai.

Pérennité :

Gestionnaire : l'AAPPMA de la Chambre est gestionnaire des baux de pêche relatifs à ce parcours. La Fédération de Savoie pour la Pêche la soutient dans ses actions, elle sera maître d'ouvrage des travaux concernant le renouvellement de la signalétique sur site.

Foncier : la majeure partie du parcours se situe sur parcelle communale. Les baux de pêche sont gérés par l'AAPPMA

Entretien : l'AAPPMA s'assure de l'entretien annuel du parcours notamment pour le cheminement des pêcheurs, maintenir l'ouverture des postes de pêche et la propreté du site (chantier bénévole). Le secteur aval plus dense en végétation nécessite un traitement plus conséquent qui est pris en charge par le Syndicat du Pays de Maurienne (gestion des embâcles et arbres menaçant de tomber).

Gestion piscicole : le parcours dispose d'un règlement de pêche qui précise les conditions de capture (parcours no kill pour les truites et ombres communs...). Du déversement de truite arc en ciel est effectué annuellement pour enrichir la valeur halieutique du ruisseau. Une tentative d'introduction de l'ombre commun est en cours depuis 2019 suite aux travaux d'amélioration des habitats aquatiques.

Cohabitation avec les autres pratiques, usages : Aucun conflit d'usage n'a été identifié sur ce parcours.

Enjeux environnementaux : Il n'y a pas de zonage réglementaire sur ce secteur. La Fédération et l'AAPPMA sensibilisent les usagers au bon respect du milieu naturel via les panneaux d'information. A noter que l'AAPPMA et la Fédération ont réalisé des travaux de diversification des habitats aquatiques du ruisseau sur une 1^{ère} phase inscrite dans le contrat de bassin en 2009 puis une seconde phase sur 2016 et 2019.

Pertinence de l'inscription :

Ce parcours a vocation à faire partie des « parcours de pêche savoyard » labélisés du Département, gage de qualité de l'offre et du cadre naturel de la pratique notamment du fait de sa classification en rivière de 1^{ère} catégorie et la présence d'espèces recherchées (truite, ombre).

Ce parcours s'inscrit dans la stratégie de structuration et de valorisation de l'offre pêche en Savoie portée par la Fédération départementale dans le cadre de son nouveau schéma de Développement du Loisir Pêche.

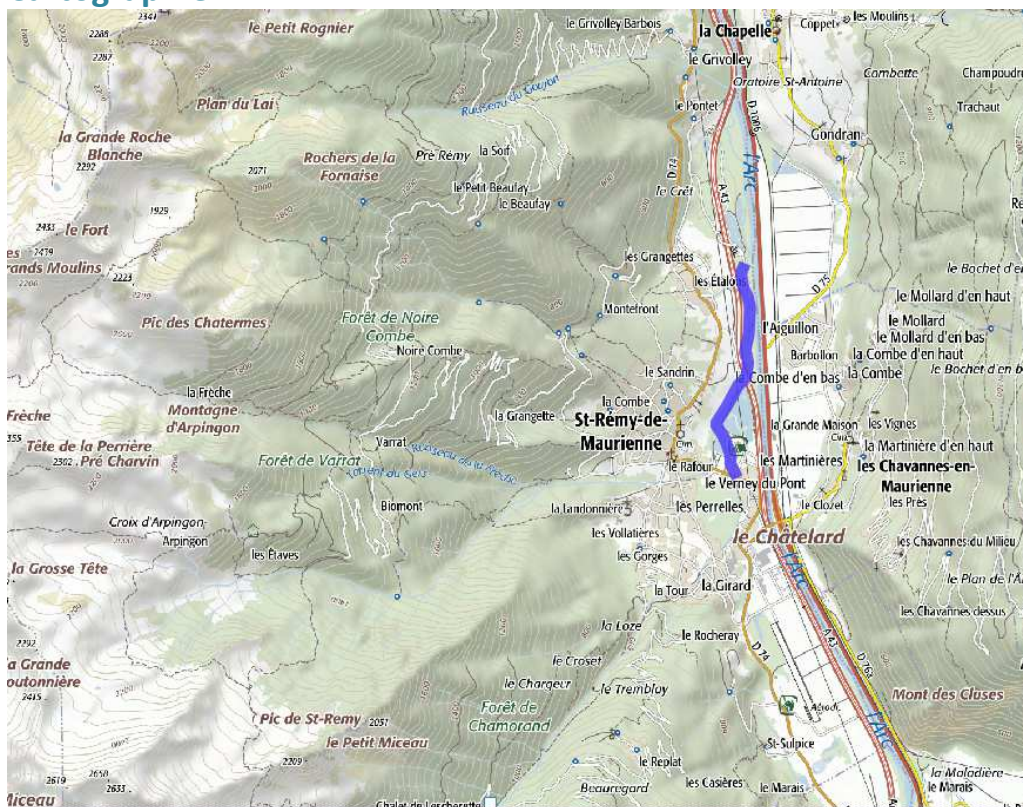
La labellisation de ce parcours en « Parcours passion » via la charte nationale des parcours de pêche apportera également une reconnaissance et une visibilité nationale au parcours.

L'offre d'hébergement labélisée pêche à proximité du parcours reste cependant à travailler pour compléter l'offre de service associé à ce site.



©Photo Fédération départementale de la pêche de Savoie

Cartographie :



Détail du parcours, des principaux parkings et accès

